PROVINCE DE LIEGE

Ville de VERVIERS

REGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME PARTIEL « VIEILLE VILLE »

PHASES 1 ET 2 (NON REGLEMENTAIRES) :

ANALYSE DES DOCUMENTS EXISTANTS – DIAGNOSTIC - DEFINITION DU PERIMETRE - ENJEUX URBANISTIQUES - CONTENU DU REGLEMENT - OBJECTIFS ET PRINCIPES GENERAUX D'URBANISME

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en sa séance du 27 juin 2016

Le Directeur Général

Pierre DEMOLIN

Par ordonnance,

Administration communale de VERVIERS – URBANISME

Pour Le Bourgmestre

l'Echevin délégué

Benoît PITANCE

Le Collège des Bourgmestre et Echevins certifie que le présent document a été déposé à l'examen du public du 19/08/2016 *au* 19/09/2016

Le Directeur Général

Pierre DEMOLIN

Par ordonnance,

Administration communale de VERVIERS – URBANISME

Pour Le Bourgmestre

l'Echevin délégué

Benoît PITANCE

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en sa séance du 19 décembre 2016

Le Directeur Général

Pierre DEMOLIN

Par ordonnance,

Administration communale de VERVIERS – URBANISME

Pour Le Bourgmestre

l'Echevin délégué

Benoît PITANCE

Approuvé par arrêté ministériel du

Le Ministre

CREAT

Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale – UCL

Place du Levant, 1, Bât. Vinci L5.05.03 - B-1348 Louvain-la-Neuve

Tél : +32(0)10 47.21.27 - Fax : +32(0)10 47.87.13 –

Courriel: info-creat@uclouvain.be - URL : www.creat-uclouvain.be

Directeur du CREAT : Pr Yves HANIN

Auteur : Bénédicte DAWANCE, Nicole MARTIN - Cartographie : Bénédicte DAWANCE, Mathieu RELEKOM

Titulaire de l'agrément : Bénédicte DAWANCE